

Service des affaires scolaires

Contact : Marie-Pierre BARRIÈRE / 05 55 08 88 64 / mp-barriere@saint-yrieix.fr

Service Accueil de Loisirs

Contact : Nathalie DUBOIS / 05 55 08 88 46 / n-dubois@saint-yrieix.fr

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Année scolaire 2017/2018

> Pour les enfants déjà scolarisés, document à remettre avant le lundi 3 juillet 2017 aux enseignants.

> Pour les nouveaux inscrits document à déposer ou à envoyer avant le lundi 3 juillet 2017 à :

Mairie - 45 boulevard de l'Hôtel de Ville - 87500 Saint-Yrieix

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
MAURICE-RAVEL**

Photo de l'enfant

ÉCOLE FRÉQUENTÉE EN 2017 / 2018 CLASSE 2017 / 2018.....

NOM : PRÉNOM :

F M NÉ(E) LE À

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

RESPONSABLES LÉGAUX

MÈRE Autorité parentale oui non (si non, joindre la copie de la décision judiciaire)

Nom Prénom

Situation familiale :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Tel domicile Portable

Email

Profession Employeur

N° Sécurité Sociale

Merci de cocher le régime correspondant à votre affiliation :

régime Gal & Fonctionnaire régime agricole autre (SNCF, RATP)

CAF N°allocataire Numéro MSA

PÈRE Autorité parentale oui non (si non, joindre la copie de la décision judiciaire)

Nom Prénom

Situation familiale :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Tel domicile Portable

Email

Profession Employeur

N° Sécurité Sociale

Merci de cocher le régime correspondant à votre affiliation :

régime Gal & Fonctionnaire régime agricole autre (SNCF, RATP)

CAF N°allocataire Numéro MSA

Autre responsable légal

Organisme Autorité parentale oui non

Fonction Personne référente

Lien avec l'enfant

Email

Adresse

Tel domicile Tel professionnel

Portable

Adresse de facturation Père Mère Autre

RESPONSABLES DÉSIGNÉS

Personnes habilitées à récupérer l'enfant en cas d'absence des parents :

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Personne à prévenir en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables :

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Une autorisation parentale écrite doit être fournie (de manière ponctuelle ou pour l'année scolaire) dans le cas où :

- > l'enfant est récupéré par une tierce personne, laquelle doit présenter un double de l'autorisation et une pièce d'identité
- > l'enfant est autorisé à quitter seul l'école (CM1-CM2)
- > Attention, les enfants de CP, CE1, CE2 ne sont pas autorisés à quitter seuls l'établissement à la fin des ateliers périscolaires.

**DÈS QU'UN ENFANT QUITTE LA STRUCTURE,
IL N'EST PLUS PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNE**

RESTAURANT SCOLAIRE

Pause méridienne : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h15 à 13h45

Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire OUI NON OCCASIONNELLEMENT

Pour régime ou problème particulier, merci de vous référer à la fiche sanitaire page 6.

GARDERIE

Horaires : le matin de 7h30 à 8h35 – le soir de 16h30 à 19h

Votre enfant fréquentera la garderie régulièrement occasionnellement

> ÉTUDE SURVEILLÉE

De **16h30 à 17h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi**, une salle indépendante de la garderie sera mise à disposition pour les élèves de l'élémentaire qui souhaitent faire leurs devoirs (en autonomie) après les T.A.P.

Cette étude se fera sous la surveillance du personnel municipal. Lorsque l'enfant a terminé tout ou une partie de ses devoirs, il rejoint la garderie.

Ce service sera facturé au même titre que la garderie.

LE MERCREDI

Votre enfant fréquentera la garderie (payante) de 7h30 à 8h35	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Votre enfant fréquentera la garderie (gratuite) de 12h à 12h30	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire Jules-Ferry et partira à 13h	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire et fréquentera l'ALSH* l'après-midi	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

L'accueil de loisirs sans hébergement se tiendra au groupe scolaire Jules-Ferry. Pour les enfants de l'école Maurice-Ravel, un service de transport sera assuré vers l'école Ferry.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Votre enfant utilisera les transports scolaires oui non

MATIN	MIDI	SOIR
<input type="checkbox"/> LUNDI		<input type="checkbox"/> LUNDI
<input type="checkbox"/> MARDI		<input type="checkbox"/> MARDI
<input type="checkbox"/> MERCREDI	<input type="checkbox"/> MERCREDI	
<input type="checkbox"/> JEUDI		<input type="checkbox"/> JEUDI
<input type="checkbox"/> VENDREDI		<input type="checkbox"/> VENDREDI

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....
DATE DE NAISSANCE..... GARÇON FILLE

VACCINATIONS (SE RÉFÉRER AU CARNET DE SANTÉ OU AUX CERTIFICATS DE VACCINATIONS DE L'ENFANT).

Joindre une copie des pages vaccinations du carnet de santé ou un certificat médical.

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
DIPHTÉRIE				HÉPATITE B	
TÉTANOS				RUBÉOLE - OREILLONS - ROUGEOLE	
POLYOMYÉLITE				COQUELUCHE	
OU DT POLIO				BCG	
OU TÉTRACOQ				AUTRES (PRÉCISER)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	VARICELLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ANGINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OREILLONS <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SCARLATINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COQUELUCHE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OTITE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ROUGEOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

Indiquer ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
Votre enfant, fait-il l'objet d'un PAI (Plan d'accueil individualisé) ? oui non

Si oui, merci de :

- remettre une copie du PAI de votre enfant.
- prendre impérativement contact avec la responsable des ateliers périscolaires

Attention le PAI ne concerne pas que des problèmes alimentaires (allergies) mais aussi tout problème de santé.

Votre enfant fera-t-il l'objet d'une prise en charge extérieure entre 15h30 et 16h30 ? (CMPP, orthophoniste, autres rendez-vous extérieurs...) oui non

Si oui, merci de bien vouloir nous fournir une autorisation parentale écrite dans laquelle seront précisés les dates et horaires de son absence. Dans ce cadre-là, dès que l'enfant quitte l'établissement, il n'est plus placé sous la responsabilité de la commune.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables des services périscolaires à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).

Date : Signature :



A la fin de la classe (à 15h30 les lundi, mardi et jeudi – à 15h15 le vendredi), mon fils/ma fille,

NOM : PRÉNOM :

CLASSE :

- 1 – Ne participera pas aux T.A.P. et je viendrai le (la) chercher à la fin de la classe.
- 2 – Participera aux T.A.P.
- 3 - J'indique les jours où je viendrai systématiquement chercher mon enfant à 15h30 ou 15h15 pour le vendredi
 - lundi
 - mardi
 - jeudi
 - vendredi
- 4 - Mon enfant quitte l'école systématiquement quand il n'a pas d'atelier (autorisation écrite)

Nous sommes heureux de vous faire participer au planning d'activités, aussi veuillez remplir le tableau ci-dessous avec votre enfant.

J'indique les 3 ateliers préférés de mon enfant 		J'indique les 3 ateliers auxquels mon enfant ne veut absolument pas participer : 
CHOIX	T.A.P.	
1		
2		
3		
4	Participation au projet théâtre sur 2 périodes (se référer au tableau p.10-11) : A la découverte d'un auteur <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Projet radiophonique <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Certaines informations sont susceptibles d'être légèrement modifiées, en fonction du nombre d'inscriptions. Cependant, nous ferons le maximum pour respecter les choix des enfants.

La direction des TAP prendra en charge les emplois du temps.

Votre enfant sera dirigé en priorité vers les 3 activités de son choix sur une période donnée (entre 6 et 7 séances). Si votre enfant ne souhaite pas participer aux ateliers qui lui sont proposés, alors vous devrez venir le chercher à la fin de la classe (soit 15h30 ou 15h15 le vendredi). Merci de nous le préciser par courrier.

Afin d'optimiser la participation de tous, tout au long de l'année, les enfants seront amenés à découvrir diverses activités, excepté les 3 activités



DROIT À L'IMAGE

Des photos des enfants sont prises dans le cadre des activités proposées sur les TAP, sauf avis contraire de votre part (courrier à joindre au présent dossier), elles pourront être utilisées comme supports d'activité, de communication ou pour tout autres projets liés aux temps périscolaires (bulletin municipal, presse, affichage, site internet de la ville...).

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier et certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à le

Signatures des représentants légaux du mineur
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENFANT

Chaque enfant inscrit à un T.A.P. doit obligatoirement **être couvert par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident (scolaire pour l'école) et extrascolaire** (fournir une attestation de votre assureur – *en l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité*).

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels pour les éventuels dommages subis par vos enfants suite à un accident survenu dans le cadre des ateliers périscolaires.

Conformément aux articles 227-5 et 227-4 du code de l'action sociale et des familles.

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur),
responsable légal de l'enfant :

- > reconnaît être couvert par une police d'assurance garantissant ma responsabilité civile ainsi que la responsabilité personnelle de mon enfant confié aux différents services,
- > certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à le

Signatures des représentants légaux du mineur
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

INSCRIVEZ VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT !

Dossier d'inscription à remettre avant le 3 juillet 2017

> **Horaires rentrée septembre 2017**

- T.A.P lundi - mardi - jeudi : 15h30 - 16h30
- T.A.P vendredi : 15h15 - 16h30

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de :

> **Ecole Jules-Ferry**

- **Florence PEYLET**, Directrice des TAP
Service jeunesse et sports
Contact : 05 55 08 88 53 / 06 45 74 06 46 / f-peylet@saint-yrieix.fr
- **Laure AUTHIER**
Service des affaires scolaires
Contact : 05 55 08 88 61 / l-authier@saint-yrieix.fr

> **Ecole Maurice-Ravel**

- **Nathalie DUBOIS - TORRALBA**
Service Accueil de Loisirs, Directrice des TAP
Contact : 05 55 08 88 46 / n-dubois@saint-yrieix.fr
- **Alexandra VIDAUD**, directrice adjointe des TAP
- **Marie-Pierre BARRIÈRE**
Responsable du Service des affaires scolaires et restauration (Ravel et Ferry)
Contact : 05 55 08 88 64 / mp-barriere@saint-yrieix.fr

Le formulaire pourra également être téléchargé au format pdf sur le site internet de la Ville de Saint-Yrieix :

www.saint-yrieix.fr

Pour une meilleure gestion des activités, merci de remplir rigoureusement ce questionnaire.

ATTENTION !

Passé la date du 3 juillet 2017, nous ne pourrons garantir la validation des choix de votre enfant.
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte et vous sera retourné pour une mise à jour.

FEUILLET À CONSERVER

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P.)

Dans le cadre des T.A.P., la commune propose gratuitement à vos enfants différentes activités sportives, culturelles ou artistiques. Le déroulement des activités s'effectuera de vacances scolaires à vacances scolaires selon le découpage suivant :

- **Période 1** = Rentrée scolaire / Vacances de Toussaint
- **Période 2** = Vacances de Toussaint / Vacances de Noël
- **Période 3** = Vacances de Noël / Vacances de Février
- **Période 4** = Vacances de Février / Vacances de Printemps
- **Période 5** = Vacances de Printemps / Vacances d'été

Ces activités seront encadrées par des éducateurs sportifs, des personnes titulaires de brevets fédéraux, du personnel municipal qualifié et/ou des bénévoles et des enseignants.

Elles se dérouleront :

- de 15h30 à 16h30, les lundi, mardi et jeudi,
- de 15h15 à 16h30, le vendredi,
- sauf pour la piscine, fin de l'activité à 17h.

Si vous êtes amené à récupérer votre enfant exceptionnellement à 15h30 alors qu'il participe à un atelier, merci de bien vouloir vous rendre auprès de l'intervenant afin de remplir une décharge de responsabilité.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

- 1 – Consultez le planning des activités proposées (*document ci-joint*) puis demandez à votre enfant de faire son choix.
 - 2 – Indiquez ses choix dans le tableau ci-joint.
 - 3 – Ramenez la fiche d'inscription dûment complétée à l'enseignant de votre enfant et accompagnée des justificatifs demandés **avant le 3 juillet 2017.**
 - 4 – **Une fiche récapitulative vous sera remise à la rentrée de septembre**, confirmant l'inscription de votre enfant aux T.A.P. Elle indiquera le nom et la nature des T.A.P., les jours et la période de participation de votre enfant.
- Conservez-la précieusement ! Il serait souhaitable que cette fiche soit collée dans le cahier de texte ou le cahier de liaison de votre enfant.**

La présente fiche d'inscription vaut engagement de la part des parents pour le suivi assidu de l'activité par l'enfant sur la totalité de la période concernée.

Pour tout enfant perturbant l'activité, un code de bonne conduite est mis en place.

Pour des raisons de sécurité et par respect, il est impératif de signaler toute absence aux référents.

A la fin des T.A.P. à 16h30, les enfants sont :

- soit récupérés par leur famille au portail de l'école,
- soit pris en charge par les transports scolaires (s'ils sont inscrits),
- soit pris en charge par les taxis,
- soit conduits en étude surveillée et/ou en garderie (service payant).

ECOLE ELÉMENTAIRE MAURICE-RAVEL - 2017-2018

* Les enfants d'ULIS» seront répartis sur les TAP en fonction de leurs âges.

JOURS	ATELIERS	INTERVENANTS	QUALIFICATION	CLASSES	Effectifs	PÉRIODES
LUNDI	BADMINTON	ALEXANDRA VIDEAU	BE Educateur sportif	CE2 - CM1 - CM2	14	1
	MULTI ACTIVITÉS (jeux de cartes, jeux de société et collectifs...)	BERNADETTE SIPAN	BEESAN	CP - CE1	10	1 - 2 - 3 - 5
	FOOTBALL	ALEXANDRA VIDEAU	BE Educateur sportif	CP au CM2	14	2 - 4 - 5
	CIRQUE	ALEXANDRA VIDEAU	BE Educateur sportif	CP au CM2	10	3
	TENNIS	PIERRE N'GUYEN Accompagnement : BERNADETTE SIPAN	BE Tennis	CE1 - CE2	25	4
	THÉÂTRE MASQUÉ	JULIETTE FAROUT	BPJEPS	CP AU CE2	10	1
	ATELIER DÉCOUVERTE DU THÉÂTRE	JULIETTE FAROUT	BPJEPS	CM1 - CM2	12	2 - 3
	ATELIER THÉÂTRE : LECTURE ET IMPROVISATION	JULIETTE FAROUT	BPJEPS	CE1 - CE2	10	4 - 5
	DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE	CHRISTELLE COSTA	Dumiste	CE2 - CM1 - CM2	8 à 18	1 - 2 - 3
	AIDE AUX DEVOIRS	2 ENSEIGNANTS	Professeurs des écoles	CP au CM2	12	1 à 5
JEU D'OPPOSITION	AMANDA FERREIRA MARTINE DELAUNE	Brevet fédéral de lutte	CP au CM2	14	1 À 5	
MARDI	MULTISPORTS	ALEXANDRA VIDEAU	BE Educateur sportif	CP au CM2	14	1 à 5
	AIDE AUX DEVOIRS	2 ENSEIGNANTS	Professeurs des écoles	CP au CM2	12	1 à 5
	ORIGAMI - Initiation simple et ludique aux plisages	MARIE-ROSE LINARD	/	CM1 - CM2	6 à 8	2 - 4
	INITIATION A LA DANSE FOLKLORIQUE	LES BOUÉRADOURS	musiciens danseurs	CP au CM2	9 et +	4 - 5
	TENNIS DE TABLE	BENOÎT FROMENT	BE tennis de table	CP au CM2	12	2 à 5
	ESCRIME	ALAIN FOURNERAT	Amateur fédéral escrime	CM1 - CM2	12	1 à 5
	PERCUSSIONS	OLIVIER COSTA	/	CP au CM2	12	1 à 5
	PHOTOGRAPHIE - SCRAPBOOKING	MAGALI SANDANASSAMY JANINE DANGLADE	Master 2 Infocom enseignante retraitée	CE1 au CM2	10	3
	TRICOT	JOSETTE BRUNET	Professeur retraitée	CP au CE2	8	2
	INITIATION AU PONEY	LAURA COSTE	BE Equitation	CP	6	1

ECOLE ELÉMENTAIRE MAURICE-RAVEL - 2017-2018

JOURS	ATELIERS	INTERVENANTS	QUALIFICATION	CLASSES	Effectifs	PÉRIODES
JEUDI	BADMINTON	ALEXANDRA VIDEAU	BE éducateur sportif	CE2 - CM1 - CM2	14	1
	ATHLÉTISME	ALEXANDRA VIDEAU	BE éducateur sportif	CP au CM2	14	2 - 4 - 5
	CIRQUE	ALEXANDRA VIDEAU	BE éducateur sportif	CP au CM2	10	3
	THÉÂTRE MASQUÉ	JULIETTE FAROUT	BPJEPS	CM1 - CM2	10	1
	THÉÂTRE IMPROVISATION ÉCRITURE ET VIDÉO même groupe sur les 4 périodes	JULIETTE FAROUT	BPJEPS	CM1 - CM2 (CE2 si motivés)	12	2 - 3 - 4 - 5
	LIRE ET FAIRE LIRE	FAMILLES RURALES Intervenants à tour de rôle	Enseignants retraités	CP au CM2	4 4	1 à 4
	PISCINE	VILLA SPORT Florian Soulier et Bernadette Sipan + maîtres nageurs	BPJEPS BAFA Stagiaire + BPJEPS OU BEESAN	CP au CM2	16	1 à 5
	AIDE AUX DEVOIRS	1 ENSEIGNANT	Professeur des écoles	CP au CM2	12	1 à 5
	PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	AGNÈS TERREFOND FRÉDÉRIC MICOURAUD	Police municipale	CE2 - CM1 - CM2	8	1 à 4
	RELAX ATTITUDE (RELAXATION ET ÉTIREMENTS)	CHRISTINE MICHON	Professeuse des écoles <i>retraîtée</i>	CPAU CM2	10	3
	ATELIER MODELAGE	MYLÈNE BRACH-JEULAIN	Pycheny	CP - CE1	8	3
	CLUB NATURE (même groupe sur les 2 périodes)	SERGE ROUX	Professeuse des écoles <i>retraîtée</i>	CM1 - CM2	10	1 - 4
VTT	SERGE ROUX	Professeuse des écoles <i>retraîtée</i>	CM1 - CM2	8	2 - 3	
MISE EN PAGE DE LA LETTRE FAITE À TON HÉROS PRÉFÉRÉ réalisé avec Michèle Lami Même groupe que celui de Michèle en période 3 le vendredi	JEAN-MARC BERGUEL (CDLA)	Diplôme national d'ex-pression plastique	CM1 - CM2	10	4	

VENDREDI	ECHecs	STÉPHANE CROZETIÈRE	Technicien spécialisé en informatique	CE2 - CM1 - CM2	10	1 - 3 - 5
	RUBIK'S CUBE	STÉPHANE CROZETIÈRE	Technicien spécialisé en informatique	CE2 - CM1 - CM2	10	2 et 4
	SPORTS COLLECTIFS	FLORIAN SOULIER	BPJEPS	CP au CM2	18	1 à 5
	BIBLIOTHÈQUE ENVOIE UNE LETTRE À TON HÉROS PRÉFÉRÉ	MICHÈLE LAMI	Agent qualifié du patrimoine	CE1 - CE2	10	3

Tout au long de l'année, votre enfant participera aux animations proposées ci-dessus. Les groupes seront constitués par tranche d'âge et par période. Un roulement sera donc mis en place afin que chacun puisse profiter des différentes activités.